



Mon frere divorcé et decédé et ces filles mineurs qui peut vider

Par jd76

Bonjour ,
mon frere est décédés ,suite a sa comme il est locataire il faut vider son logement il été divorcé et a deux fille actuellement mineur ,un conflit c'est installé je n'ose pas allé vider son logement pour le rendre a sa proprietaire car son ex femme ma signaler que j'avais pas le droit qui doit le faire alors car c'est filles son mineur ?
merci